

Les mélanges chêne et châtaignier



Avec 20 000 ha sur la région des Pays de la Loire, le châtaignier est la 2^{ème} essence feuillue régionale après les chênes. 15 % de cette surface sont traités en mélanges de chêne en futaie* et de châtaignier en taillis*.

La surface régionale de ces mélanges est donc faible, mais des enjeux forts s'y attachent car le potentiel de production de bois d'oeuvre de bonne qualité est souvent élevé.

Un équilibre instable

Par nature, le maintien du mélange futaie de chêne et taillis de châtaignier est techniquement très délicat. En effet, la forte croissance du châtaignier en taillis est un avantage qui ne laisse que peu chance au chêne, plus lent, de se maintenir à terme.

Sauf volonté forte, investissements suivis et efforts constants du sylviculteur, la régénération du chêne sera étouffée par le châtaignier. Ainsi, faute de renouvellement, les chênes de ces mélanges disparaissent progressivement, au fur et à mesure de la récolte des arbres arrivés à maturité.

La poursuite de cette gestion de récolte sans renouvellement conduit à la perte complète de la capacité de production de bois d'oeuvre pourtant potentiellement souvent très importante.



F. Barbotin.

Le maintien du chêne dans cette situation est difficile.

Pour sortir de cette impasse, il est nécessaire de se fixer un objectif de gestion pertinent techniquement et économiquement. Pour cela il faut un diagnostic précis de son mélange.

Glossaire :

- **Cernes** : anneau représentant la formation annuelle de bois sur la coupe transversale d'un tronc ou d'une branche.
- **Cépées** : ensemble des rejets se développant sur la souche d'un arbre coupé.
- **Futaie** : arbre issus de graines (semis ou plants).
- **Mélanges futaie-taillis** : peuplement issu d'une gestion en taillis sous futaie. Le traitement en futaie-taillis n'existe pas.
- **Surface terrière** ⁽¹⁾ : somme des surfaces des sections des troncs à 1,30 m de hauteur. S'exprime en m²/ha.
- **Taillis** : traitement régulier ne comportant que des arbres issus de rejets ou de drageons du même âge.
- **Taillis sous futaie** : traitement comportant simultanément des arbres issus de drageons ou de rejets gérés en taillis simple et des arbres de franc-pied, les réserves, gérés en futaie irrégulière. Une norme précise la répartition en nombre des tiges de futaie par catégories de diamètres.

Décrire son mélange

Comme pour les autres mélanges futaie-taillis⁽¹⁾ le taillis et la futaie se décrivent séparément. N'entrent dans la catégorie des mélanges chêne-châtaignier que les mélanges qui comportent au moins 80 % de chêne en futaie et 80 % de châtaignier en taillis.

■ **Description du taillis** : évaluer sa vigueur et sa qualité. Les perches doivent être élancées, droites, l'écorce gris clair, lisse et fine. Plus précisément, si l'accroissement moyen en circonférence est supérieur à 2,5 cm par an, le taillis est vigoureux. Celui-ci s'obtient en divisant par l'âge du taillis, la circonférence moyenne des plus grosses perches (mesurée à hauteur d'homme) sur une dizaine de cépées* différentes, non dominées par du chêne et jamais éclaircies. Si besoin, exploiter une perche, le nombre de cernes* sur la section de la souche donne l'âge.

■ **Description de la futaie** : déterminer la densité ou la surface terrière* de chêne par hectare. Mesurer la hauteur totale des 5 plus gros chênes de plus de 150 cm (s'ils existent). La qualité peut être appréciée, mais très dépendante de la sylviculture antérieure, elle peut ne pas refléter le réel potentiel de la parcelle. Chaque mélange est un cas particulier avec de nom-



Taillis vigoureux et futaie pauvre : situation 1.

C. Wehen - CRPF PDL

Choisir son objectif

breux objectifs et solutions techniques possibles. Néanmoins, dès lors que la majorité des chênes dépassent 150 cm de circonférence, la plupart des cas peuvent se regrouper en 3 grands types pour chacun desquels il existe des itinéraires de gestion simples et souvent peu coûteux.

■ Situation 1

Le taillis est vigoureux et de bonne qualité. La futaie comporte moins de 50 chênes/ha (ou moins de 8m²/ha de surface terrière).

Objectif préconisé : futaie régulière de châtaignier.

Gestion : coupe rase de la parcelle lorsque la majorité des chênes et le taillis sont mûrs. Eclaircie du châtaignier vers 12 ans (hauteur du taillis 12 m) et conduite en futaie régulière de châtaignier.

■ Situation 2

La futaie comporte plus de 50 chênes/ha (ou plus de 8m²/ha de surface terrière). Les chênes de plus de 150 cm de tour font plus de 25 m de hauteur totale. Le taillis, concurrencé par le chêne, est peu vigoureux et de qualité moyenne.

Objectif préconisé : futaie régulière de chêne.

Gestion : production de chênes de gros diamètres (plus de 200 cm de circonférence) pour réduire le taillis de châtaignier à l'état de sous-étage. A la maturité des chênes, renouvellement par régénération naturelle ou plantation de chêne et conduite en futaie régulière de chêne.

■ Situation 3

Le taillis est peu vigoureux et de qualité moyenne. La futaie comporte soit moins de 50 chênes/ha (ou moins de 8m²/ha de surface terrière) soit des chênes en nombre suffisant, mais ceux de plus de 150 cm de circonférence font moins de 25 m de hauteur totale. Le chêne comme le châtaignier donnent ici des résultats moyens. Cette situation délicate demande une analyse approfondie du sol et du climat pour définir un objectif adapté, éventuellement la transformation du peuplement.

⁽¹⁾ Document disponible sur le site du CRPF : paysdeloire@crpf.fr - documentation